



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**INHESJ**  
INSTITUT NATIONAL  
DES HAUTES ÉTUDES  
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA JUSTICE

## **LE TRAFIC DE STUPÉFIANT DURANT LA CRISE DU COVID-19**

Résumé du Rendez-vous de la recherche INHESJ et ONDRP du 16 juin 2020

*Ce Rendez-vous de la recherche en visioconférence avait pour objectif de présenter les conséquences de la crise sanitaire sur le trafic de stupéfiants et sur l'activité des services de police.*

*Pour traiter ce sujet, l'Institut a convié Stéphanie Cherbonnier, contrôleuse générale de la Police nationale et cheffe de l'office anti-stupéfiants (OFAST), et Thierry Colombié, économiste, spécialiste du crime organisé. La séance a été animée par Christophe Souleuz, chef de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP).*

*Ce résumé a été rédigé par Juliette Papon, étudiante du Master 2 Droit et stratégies de la sécurité de l'Université Paris II Panthéon-Assas (association A2S).*

### **Contexte**

La crise sanitaire du Coronavirus et la période de confinement de la population ont considérablement bouleversé le paysage criminel. La fermeture des frontières, les attestations de sorties, la multiplication des contrôles ou encore la baisse de la demande et de l'offre, ont modifié les pratiques des trafiquants et des consommateurs, ainsi que la nature des crimes et délits enregistrés sur ces deux mois.

### **Intervention de Stéphanie Cherbonnier**

Durant le confinement, quatre phases ont été observées.

Tout d'abord, la première phase est la désorganisation des trafics avec une rupture quasiment immédiate des approvisionnements. Le vecteur routier est le principal vecteur d'approvisionnement de cannabis en France depuis le Maroc et l'Espagne (90 % du cannabis est importé par la voie routière). Pour la cocaïne, l'arrêt progressif du trafic aérien (fermeture de l'aéroport d'Orly) a coupé la voie d'approvisionnement par le système des passeurs (communément appelés « mûles »), depuis la Guyane notamment. Cependant, certains distributeurs/consommateurs avaient anticipé la crise, on a donc vu se former, avant le confinement, des files d'attente devant les points d'approvisionnement.

Une véritable stratégie d'entrave a été mise en place par les forces de sécurité (police/douane/gendarmerie), de manière à limiter l'arrivée de produits sur le territoire.

Durant le confinement on a observé un mouvement de ralentissement global du trafic de l'ordre de 30%. Toutefois, la fermeture des frontières n'a pas totalement empêché la poursuite, à moindre mesure, de l'approvisionnement des marchandises.

Ensuite les trafiquants se sont adaptés aux nouvelles contraintes et ils ont mis en place une stratégie de contournement. Nous avons constaté un recours important aux réseaux sociaux (Snapchat, WhatsApp) pour des commandes, via un système de drive ou de livraison à domicile. Nous avons parlé d' « ubérisation » du trafic. Des saisies importantes de stupéfiants ont été observées pendant le confinement avec le développement de la culture « indoor » . Pendant longtemps, cette culture était plutôt cantonnée à l'Outre-Mer et depuis quelques années, on assiste à une augmentation forte de ces cultures en métropole. Les saisies réalisées ces dernières années portent sur de nombreux plants de cannabis, pouvant aller de 500 à 1000 pieds. On parle de Cannabis Factory (industrialisation du phénomène). Le matériel est parfois acquis sur le *darknet* et de grands moyens logistiques sont déployés pour produire. Les techniques utilisées sont celles d'organisations criminelles, leur production génère des profits colossaux.

La troisième phase est celle de la pénurie, effectivement, nous étions en flux tendu puisque le stock de produits permettait de tenir environ une dizaine de jours, au-delà la pénurie était assez inéluctable. On estime une augmentation de la violence de l'ordre de 20%, résultant des conquêtes et reconquêtes de territoires notamment dans de nombreuses villes de province (Rennes, Strasbourg ou Bordeaux) et une augmentation de 40 à 60% des prix, tous produits confondus. L'augmentation des prix a été moins observée dans les régions frontalières (Perpignan, Lille), où les consommateurs pouvaient encore s'approvisionner, pour de plus petites quantités en Espagne ou aux Pays-Bas.

Enfin, la dernière phase est la reprise du trafic juste avant le déconfinement, des saisies majeures ont été réalisées par des services de la douane et de la police. La crise a bénéficié aux organisations les plus structurées. Elles avaient la capacité de mettre en œuvre des importations malgré le ralentissement de l'ensemble des vecteurs d'approvisionnement. Il y a eu une augmentation de la demande, pas forcément plus de nouveaux consommateurs mais une demande plus forte de quantité chez les consommateurs.

Durant le confinement l'OFST a développé la collecte de renseignements, en faisant appel à tous les capteurs (sources humaines, services locaux, recours à la technique). La coopération internationale durant cette période a joué un rôle majeur, nous avons continué à beaucoup échanger avec nos homologues d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas, du Brésil et de Colombie.

## **Intervention de Thierry Colombié**

Trois remarques préliminaires doivent être évoquées.

Premièrement, on ne parle pas de « fermeture des frontières » mais d'une « restriction des échanges commerciaux ».

Deuxièmement, la plupart des usagers ont été confinés et n'ont ni pu rejoindre leur point de vente, ni se rendre en soirée pour acheter leurs marchandises.

Troisièmement, jusqu'à la veille du confinement, personne ne savait quelle serait la durée de ce dernier, ce qui a accentué un sentiment d'impuissance et une volonté pour les consommateurs d'anticiper la pénurie. Ainsi, cela pose des problèmes, pour les trafiquants, de logistique pour s'approvisionner en produit et, pour les forces de l'ordre, pour adopter des stratégies efficaces. Toutefois, nous avons pu voir que les trafiquants ont su s'adapter, par exemple, en janvier, lorsque se profilait la pandémie, les réseaux criminels ont importé des marchandises pour avoir plus de stocks pour anticiper la crise sanitaire. Il y a le commerce de gros, de demi gros, de détail, filière par produit, filières annexes et connexes. Tout est organisé, en effet, post confinement, on peut voir que les choses sont comme avant, rien n'a fondamentalement changé, au contraire les réseaux ont pu apprendre de leurs erreurs.

Par ailleurs, à cause de cet arrêt temporaire des approvisionnements, des dealers se sont retrouvés au chômage technique, et ont pu avoir tendance à créer des troubles à l'ordre public.

La crise a révélé deux phénomènes. D'une part, l' « ubérisation » avec l' « uberweed » ou l' « ubercoke ». Grâce à l'air numérique, nous commandons avec notre téléphone et nous sommes livrés à notre domicile. Cela met en évidence l'explosion des circuits courts. D'autre part, au-delà des cités, dans les zones péri-urbaines et rurales, on a des réseaux qui existent depuis très longtemps, qui sont peu visibles, ce sont les cannabiculteurs.

En outre, pendant le confinement des usagers se sont tournés vers la kétamine. Produite par l'Asie, il y a aujourd'hui, une grosse production aux Pays-Bas.

## Focus sur l'Office anti-stupéfiants

Le trafic de stupéfiants génère d'autres infractions, comme le trafic d'armes, les homicides volontaires ou encore les règlements de compte. La mise en place d'un plan national de lutte contre les stupéfiants permet de mieux structurer cette lutte.

C'est dans ce contexte que l'OFAST a été créé. Il s'agit d'une mesure phare du plan annoncé le 17 septembre 2019 par trois ministres à Marseille.

Le but de cet office est d'articuler les acteurs entre eux puisqu'une multitude d'acteurs (douanes, police, gendarmerie) travaillent ensemble pour lutter efficacement pour ce fléau mondial. Pour être efficace, il faut coordonner nos forces et travailler ensemble.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'office est devenu un service à compétence nationale (SCN). L'agence est directement rattachée au directeur central de la police judiciaire. L'OFAST est devenu le chef de file de la lutte contre les stupéfiants en France. Ainsi, cette agence sert à réceptionner des informations au niveau national et international mais aussi à envoyer des informations et à apporter son expertise aux autres services sur le territoire. L'office anti-stupéfiants ne doit plus être perçu comme un concurrent mais permet de produire et partager des renseignements.

L'OFAST comptera à la fin de l'année 2020, cent soixante-dix enquêteurs et l'objectif est de parvenir à deux cent quarante enquêteurs en 2022 (plan triennal de renforcement).

La lutte contre le trafic de stupéfiants nécessite une approche globale qui inclut la lutte contre le blanchiment issu de ces trafics. En effet, Thierry Colombié évoque l'affaire « Virus », et énonce que sans blanchiment, il n'y a pas de trafic et sans corruption, il n'y a pas de crime organisé.

On ne peut pas travailler tout seul sur le blanchiment, il faut travailler avec des partenaires, tels que l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière (OCRGDF) ou le Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF) au sein de Bercy.

Pour conclure, le but principal de l'OFAST est de décroiser les structures et les compétences pour inscrire la lutte sur le long terme.